

Saint-Hélen

Édition du mois d'octobre 2021 - N°104

Un été culturel !



Lecture publique sur le marché par le collectif "La Capsule". (26/06)



"A petites pierres" de Gustave Akakpo jouée par le collectif "La Capsule" (24/07)



Séance de cinéma en plein air (16/07)



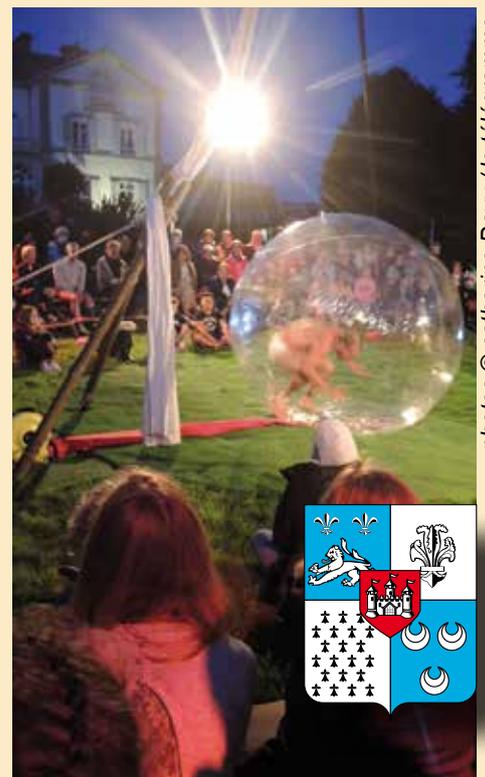
Les Esclaffades (17/06)



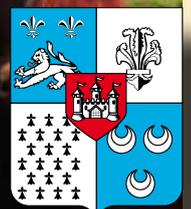
Les Esclaffades (08/08)



Les Esclaffades (18/07)



Renc'arts sous les Remparts (31/08)



SOMMAIRE

- P 03 - Édito du maire**
- P 04 - Informations municipales**
Comptes rendus des séances de conseil municipal
- P 7 - Vie communale**
État civil
Urbanisme
Facebook et Cityall
Conseiller numérique
Marché de producteurs
- P 09 - Les travaux sur la commune**
Accès PMR à la garderie
Peinture routière
Aménagement paysager
Fleurissement annuel
- P 10 - Jeunesse**
Orlan Coattrieux,
Champion de France de kayak
Fin d'année scolaire pour les CM2
ALSH des vacances d'été
- P 12 - Enfance**
École Emilie et Germaine Tillion
École Saint Yves
Accueil périscolaire
La loi Egalim
- P 14 - Associations**
Club de l'amitié
L'évasion Hélenaise
Comité des fêtes
Société de chasse l'Hélenaise
Amicale Laïque
Studio danse Emeraude
- P 16 - Actualités**
Zumba
Aminthe, dame de compagnie
Inscriptions listes électorales
Atelier Brain up
Poterie La Cabane
Le secours populaire
- P 18 - Focus sur...**
Le radar pédagogique
- P 21 - Dinan Agglomération**
La rénovation énergétique
La rénovation adaptation
Déclarez des ruchers
Information COVID 19
- P 22 - Infos pratiques**
Recyclerie du bassin Rance Emeraude
Collect' mobile
Le P'tit café des aidants
Déchetterie
Recensement militaire
Ramassage des sacs jaunes



Horaires de la Mairie

Pour toutes vos démarches, les services de la mairie sont ouverts aux jours et horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermé
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	Fermé

Tél : 02 96 83 21 55 • Courriel : mairie@saint-helen.fr
Site internet : www.saint-helen.fr

Vous pouvez rencontrer les élus en mairie sur rendez-vous

Marie-Christine PINARD – Maire de Saint-Hélène
mairie@saint-helen.fr

Olivier BOIXIERE – 1^{er} adjoint
Finances, Urbanisme, Agglomération, Bâtiments, Agriculture, Mobilité, Villages & Patrimoine.
finances@saint-helen.fr ou urbanisme@saint-helen.fr
Conseillers délégués rattachés :

Jean-Michel JOURDAN : mobilité, agriculture

Olivier TREHEL : urbanisme, entretien bâtiments, patrimoine

Solène SAMSON – 2^{ème} adjointe
Social, CCAS, Enfance, Relations avec les écoles, Services périscolaires, Communication, Associations.
social@saint-helen.fr ou ccas@saint-helen.fr
Conseillères déléguées rattachées :

Laurence GABORIT : relations avec les écoles, périscolaires, enfance

Aurore PAU : communication, associations

Maël FELIN – 3^{ème} adjoint
Travaux, Voirie, SIVOM, Forêt et Environnement, Sports et Jeunesse.
technique@saint-helen.fr
Conseillers délégués rattachés :

Elie CHATTON : SIVOM, villages

Serge RIVIERE : voirie, suivi des travaux

Pour prendre rendez-vous

02 96 83 21 55 ou mairie@saint-helen.fr

Réunion de coordination de la municipalité

Maire, adjoints et secrétaire de mairie : tous les vendredis à partir de 17h30

Les titulaires au conseil communautaire de DINAN AGGLOMERATION

Mme Marie-Christine PINARD, maire, Titulaire

M. Olivier BOIXIERE, 1^{er} adjoint, Suppléant.

ÉDITO



L'équipe municipale et moi-même espérons que vous avez passé un bel été, et ce, malgré les contraintes liées au COVID.

Par mail du 2 septembre 2021, Monsieur le Sous-Préfet de DINAN indiquait la dominance du variant DELTA en région Bretagne et invitait à poursuivre

les actions afin de prévenir une reprise épidémique plus importante. C'est dans ce contexte sanitaire que la **rentrée scolaire** s'est réalisée ; et tout s'est très bien passé. 196 enfants ont été accueillis dans nos deux écoles, ravis de retrouver leurs copains et copines.

En parallèle, 25 élèves de CM2 (des deux écoles) ont quitté le primaire au mois de juillet pour rejoindre le collège. Pour marquer cette occasion importante dans la vie de ces enfants, un goûter a été dressé le 25 juin et la municipalité leur a remis individuellement une clé USB avec un étui pour accompagner leur entrée en sixième.

Les **mois de juillet et d'août** ont été culturellement riches. Ainsi, le 10 juillet, la municipalité a organisé un **cinéma en plein air**, ouvert à tous et gratuit. C'est dans la descente de l'église que le film "L'école buissonnière" de Nicolas Vanier a été projeté. Malgré la menace de la pluie, le beau temps était de la partie et environ 150 personnes ont assisté à cette séance. Nous remercions les associations présentes : l'APEL avec un stand de confiserie-popcorn et le comité des fêtes avec une buvette. Ce fut une très belle soirée appréciée de tous. Une nouvelle date est déjà prévue pour juillet 2022.

Le 24 juillet, le collectif "La capsule" a présenté à la salle des fêtes une **pièce de théâtre** "A petites pierres" de Gustave Akakpo. En raison du respect des règles sanitaires, seules les 50 premières personnes inscrites ont pu assister à cette représentation. Excellente soirée également.

Enfin, l'Amicale Laïque a organisé le **festival "Les esclaffades"** sur quatre rendez-vous estivaux (le 27 juin, les 17 et 18 juillet, et le 8 août) dans un strict respect des règles sanitaires. Ces moments ont trouvé leur public et rencontré également un vif succès.

Quelques aménagements réalisés sur l'été

Un **jeu pour enfants** a été remplacé dans la cour de la garderie, dès le début du mois de juillet, afin que les petits du centre de loisirs puissent en profiter.

Par ailleurs, la municipalité a décidé, pour des raisons de sécurité, de modifier les **flux d'entrée et sortie de la garderie**. Désormais, l'accès est interdit depuis le portail bleu donnant sur la rue de Coëtquen, et les enfants seront accueillis par la descente de l'église.

Pour faciliter l'accès à l'arrière de la garderie ainsi qu'à l'école primaire Émilie et Germaine TILLION, une rampe pour les personnes à mobilité réduite et pour les poussettes y a été réalisé. Et, pour finir, des aménagements de stationnement ont été entrepris : il n'est plus possible de stationner dans la descente de l'église et la partie haute est réservée au stationnement minute.

Enfin vous avez été nombreux à féliciter le **fleurissement de la commune**, je tiens, personnellement ainsi qu'au nom de l'équipe municipale, à remercier vivement l'équipe des services techniques (Romain, Yves et Mickaël) pour cet embellissement de notre commune. Merci.

C'est aussi la **rentrée pour vos élus**, avec la reprise des projets.

- Concernant les deux futurs commerces, nous avons validé le projet de permis de construire, travaillé en collaboration avec l'architecte et nous espérons que les travaux pourront commencer dès janvier prochain.
- Concernant l'étude de **valorisation de la forêt de Coëtquen**, une enquête a été lancée via un questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres courant Octobre et accessible sur le site Internet de la commune. Nous vous remercions de bien vouloir y répondre avant fin octobre, votre avis est très important.
- Une réunion du CCAS a eu lieu le 13 septembre ; nous préparons le **repas de nos aînés** qui aura lieu le 24 octobre 2021 à la salle des fêtes.

Les **activités sportives associatives** ont repris :

- la danse avec Mélanie et Alice
- le Tai chi chuan et le yoga avec Bernard
- et une nouvelle activité : la Zumba kids et adultes, les danses latines avec Sylvio

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la Mairie qui vous orientera.

Les élections présidentielles auront lieu en avril 2022, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Notre commune accueille de **nouveaux habitants**, nous leur souhaitons la bienvenue. Et afin de pouvoir vous rencontrer, nous vous remercions de bien vouloir vous signaler en mairie.

Pour terminer, je vous invite à noter la date des **vœux de la municipalité** qui auront lieu le **samedi 8 Janvier à 18h** à la Salle des Fêtes. Vous y êtes tous conviés en espérant qu'il n'y ait pas de restriction sanitaire.

Bonne continuation à toutes et à tous.

Marie-Christine PINARD
Maire

Infos municipales

Comptes rendus des principales décisions des séances de conseil municipal. Les procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune: www.saint-helen.fr

RÉUNION DU 3 JUIN 2021

1 - COMMERCE

Pour donner suite à la Commission d'Appel d'Offres du 17 mai 2021, c'est le **cabinet d'architecte "L'Atelier du Port" de Lanvallay** qui a été retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du commerce existant et la création de la boulangerie.

La société **SOCOTEC** a quant à elle été retenue pour la mission de bureau de contrôle et de DPE pour un montant d'honoraires de 4 800,00€ TTC.

Dans le cadre du dispositif "**Bien vivre en Bretagne**" qui accompagne les territoires sur les transitions, les centralités et les services, la Région est sollicitée pour une subvention à hauteur de 25% du montant HT des travaux soit 136 200,00€.

Le plan de financement du projet se présente donc désormais ainsi :

DEPENSES		FINANCEMENT	
Acquisition	190 000.00€	Etat DETR	166 800.00€
Travaux	406 000.00€	Département	50 000.00€
Honoraires	40 000.00€	Région Bretagne	136 200.00€
Etude CCI	9 375.00€	DSIL	136 000.00€
Frais de Notaire	4 500.00€	Autofinancement	160 875.00€
TOTAL	649 875.00€	TOTAL	649 875.00€

2 - BORNES "PRISES DE COURANT"

Installation d'une borne "prises de courant" place du Bourg par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE22) pour un montant de 7 776,00€ TTC.

En parallèle, la commune percevra une subvention d'équipement au taux de 20% du montant H.T des travaux.

3 - TARIFS CANTINE ET GARDERIE 2021/2022

CANTINE :

3,30 € le repas pour un enfant de la commune

4,20 € le repas pour un enfant hors commune

1,90 € le repas pour le 3ème enfant et plus d'une même famille de la commune lorsqu'ils sont tous présents

2,40 € le repas pour le 3ème enfant et plus d'une même famille hors commune lorsqu'ils sont tous présents

3,30 € le repas pour un stagiaire école

5,45 € le repas pour un stagiaire non-scolaire

6,45 € le repas pour un enseignant

GARDERIE :

2.15 € par jour et par enfant de la commune présent le matin

2,75 € par jour et par enfant hors commune présent le matin

2.55 € par jour et par enfant de la commune présent le matin et soir ou le soir uniquement

3,25 € par jour et par enfant hors commune présent le matin et soir ou le soir uniquement

1.20 € par jour et par enfant à compter du 3ème enfant présent le matin

1.45 € par jour et par enfant à compter du 3ème enfant présent le matin et ou le soir uniquement

5€ par enfant le quart d'heure supplémentaire commencé.

À noter également que le règlement de la cantine et de la garderie pourra se faire par prélèvement automatique à compter du 1^{er} septembre 2021.

4 - CONSEILLER NUMÉRIQUE

Dans le cadre du projet numérique intercommunal avec les communes de La Vicomté sur Rance et Pleudihen sur Rance, une convention tripartite est mise en place pour organiser la mutualisation des missions, des équipements et des frais divers du conseiller numérique.

Par ailleurs, Mmes MOREAU Monique et GABORIT Laurence sont désignées membres titulaires et Mme SAMSON Solène, membre suppléante de la commission intercommunale "conseiller numérique".

Pour information, c'est la candidature de Madame Nohemy ADRIAN de Pleudihen sur Rance qui a été retenue.

Il s'agit d'un emploi à plein temps réparti sur les 3 communes qui débutera dès le 21 juin 2021.

Informations diverses :

JOUTES NAUTIQUES :

Elles devraient avoir lieu le 11 juillet prochain si les restrictions sanitaires dues au COVID le permettent. Le conseil municipal accepte de soutenir cette manifestation en versant la somme de 100€ si une équipe s'engage pour défendre les couleurs de Saint-Hélen.

Infos municipales

POINT SUR LES TRAVAUX :

L'enrobé du parking du lotissement les Vignes est terminé. Cependant, les travaux de la Rue du Clos de l'Epine sont à l'arrêt. En effet, il y a un problème persistant d'évacuation des eaux pluviales. Le SIVOM procédera dans quelques jours à un sondage pour voir l'état des buses.

La réfection des routes communales : le Gage, la Bégaudière, les Hêtres vont débuter début juillet. L'entrée de la garderie côté église sera modifiée fin juillet. L'éclairage public devra être adapté dans ce secteur.

Les travaux d'aménagement de la mairie sont en cours d'exécution et doivent être achevés fin juin.

Questions diverses :

Madame Gwénaëlle MARTIN apprécie l'aménagement de l'entrée du cimetière avec la pose de rondins de bois mais s'inquiète toutefois de les voir rouler sur la route. Maël FELIN tient à la rassurer en précisant qu'ils seront fixés au sol dans les prochains jours.

Monsieur Maël FELIN informe que le balisage pour la boucle vélo a commencé et qu'une sortie pédestre est proposée aux élus qui le souhaitent le mardi 15 juin à 19H.

Madame Martine BUGEAUD communique à l'assemblée les dates des prochains spectacles des Esclaffades qui seront éclatées en 4 jours compte tenu de la crise sanitaire.

RÉUNION DU 10 JUIN 2021

1 - ETUDE VALORISATION DE LA FORÊT DE COETQUEN : VALIDATION BUREAU D'ETUDES

À la suite du lancement de la consultation pour la désignation du bureau qui devra assurer l'étude de définition de projet pour la valorisation de la forêt domaniale de Coëtquen qui, pour rappel se divise en 2 lots :

Lot 1 : Réalisation d'un projet de schéma d'accueil du public en forêt

Lot 2 : Activités pédagogiques, sportives, loisirs et ludiques.

Et à l'issue de la Commission d'Appel d'Offres, les bureaux retenus sont :

- Pour le lot n°1, la proposition de l'Office National des Forêts pour un montant d'honoraires de 20 850 € HT
- Pour le lot n°2, la proposition d'ATEMIA pour un montant d'honoraires de 20 150 € HT.

Dans le cadre de cette étude, un organe de pilotage est créé, dans lequel sont associés :

- La commune de SAINT- HELEN, avec comme membres désignés à l'unanimité : Olivier BOIXIERE, Maël FELIN, Gwénaëlle MARTIN et Elie CHATTON
- Dinan Agglomération
- Les deux bureaux d'études retenus (ONF et ATEMIA)
- Le gestionnaire de la forêt (ONF),
- L'association "A l'Asso de la Forêt".

Informations diverses :

AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS

Monsieur Maël FELIN soumet à l'assemblée le projet d'aménagement de la zone de loisirs, située entre les 2 lotissements où sont installés le City stade et le Pumtrack. Il propose de faire appel à un lycée professionnel spécialisé dans le paysage qui sera chargé de la conception du projet et de sa réalisation selon un cahier des charges bien déterminé.

POINT SUR LE COMMERCE

Monsieur Olivier BOIXIERE fait le point sur les candidatures reçues pour la gérance des commerces pour donner suite à l'annonce diffusée dans la presse ainsi que par le biais de "SOS VILLAGES". À date, on dénombre 8 candidats pour le commerce multi services et 4 pour la boulangerie. Les candidatures sont à déposer avant le 29 juin 2021.

DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS

Finances : samedi 19 juin à 10H30

Comité consultatif commerce : lundi 21 juin à 18H30

Réunion de lancement étude valorisation forêt : mardi 22 juin à 18H00.



Infos municipales

RÉUNION DU 15 JUILLET 2021

1 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Après une première analyse par la commission "associations" et un avis émis en commission des finances il est décidé d'attribuer 7 123€ aux associations communales et 1 428,10€ aux associations hors communes. Soit un total général de 8 551,10€ pour l'année 2021.

2 - DISPOSITIF ARGENT DE POCHE 2021

Il est décidé de relancer l'opération sur 2021 pour un budget prévisionnel de 525,00€ soit 35 missions d'une durée de 3h00 (matin ou après-midi), indemnisées 15€ par mission.

Période : été 2021 et vacances de la Toussaint.

Public concerné : jeunes nés en 2003, 2004 et 2005.

3 - RETROCESSION LOTISSEMENT LE MANOIR

En 2017, la SARL MONTERRAIN de RENNES déposait un permis d'aménager pour un lotissement dénommé "Le Manoir", composé de 4 lots et situé au Hameau de la Ganterie. Cette même année, une convention multipartite était signée. Elle définissait les modalités du contrôle par la commune et DINAN AGGLOMERATION, des études et de l'exécution des travaux relatifs aux équipements communs du lotissement dont la rétrocession après leur achèvement était envisagée. La réception des travaux réalisée le 18 janvier 2021 n'ayant donné lieu à aucune réserve et le dossier des ouvrages exécutés (DOE) ayant été fourni par le lotisseur, le conseil municipal, à l'unanimité accepte la rétrocession des parties communes du lotissement "Le Manoir", à savoir : - la voirie - le réseau eaux pluviales - la protection incendie - les espaces verts et confirme l'intégration de la voirie (72 ml) dans le domaine public communal.

Informations diverses :

COMMERCE

Monsieur Olivier BOIXIERE informe les élus qu'une vingtaine de candidatures ont été reçues pour la gérance du commerce multi services et 8 candidats pour la boulangerie. L'idée étant d'identifier les futurs commerçants avant la fin juillet. D'autre part, il indique que la demande de subvention « Bien vivre en Bretagne » a bon espoir d'être retenue, ce que lui a confirmé Monsieur DELAHAYES de Dinan Agglomération.

Monsieur Olivier TREHEL fait le point sur les esquisses proposées par l'Atelier du Port. Une première réunion est d'ailleurs programmée pour le 28 juillet prochain.

ELECTIONS

Madame le Maire tient à remercier toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement des élections départementales et régionales et notamment les personnes non élues qui de plus, ont apprécié d'être associées à la vie communale.

CIMETIERE

Monsieur Maël FELIN fait un point sur l'état du cimetière. Les travaux réalisés ne sont pas à la hauteur : les adventices ont envahi les allées, le gazon n'a pas vraiment poussé et les employés communaux passent beaucoup plus de temps que prévu à son entretien.

Une réunion est programmée sur le terrain le 23 juillet avec l'architecte et l'entreprise pour voir ce qui peut être réalisé pour remédier à tous ces problèmes.

ETUDE REVALORISATION DE LA FORÊT

Monsieur Olivier BOIXIERE informe l'assemblée que l'étude a été officiellement lancée le 22 juin dernier et devrait s'achever en mars 2022. Les deux organismes choisis vont travailler ensemble sur ce dossier. Un premier comité de pilotage est prévu en septembre ainsi qu'un atelier participatif courant novembre 2021.

AFFAIRES CULTURELLES

Madame Solène SAMSON fait le point sur la séance de cinéma en plein air qui s'est déroulée le samedi 10 juillet : un retour positif. Ce divertissement sera renouvelé l'année prochaine et la date du 2 juillet 2022 a été arrêtée.

De plus une représentation théâtrale aura lieu le samedi 24 juillet à 20H dans la salle polyvalente compte tenu des contraintes sanitaires (limitation à 50 personnes). Cette manifestation a été réalisée dans le cadre de l'appel à projets "Cultures Communes en Côtes-d'Armor". Une aide d'un montant de 2 000€ nous a d'ailleurs été octroyée à cette occasion.

Monsieur Pascal BOURSICOT fait le point sur les joutes nautiques de Dinan qui ont eu lieu le 11 juillet. L'équipe de Saint-Helen a terminé la compétition à la troisième place et remporté une coupe ainsi qu'un chèque de 200 € qui sera offert à une association enfance et handicap.



Vie communale

État Civil 2021

Naissances

17 mai 2021 Lénaë FÉVRIER
21 juin 2021 Siméon SIX
02 août 2021 Ali OUERGHEMI GRISON
26 août 2021 Billie BRIGNON

Mariage

05 juin 2021 Xavier DAMPEIROU et Stéphanie ROUX
05 juin 2021 Philippe GAS et Marie-Annick JANAU
12 juin 2021 Florian ROGER et Marie BOULEAU
10 juillet 2021 Marc DUCLOS et Mélissa PINSON
10 juillet 2021 Faëlan LE LUHERNE et Laura HERVÉ

Décès

17 juin 2021 René COGRENNE
28 juin 2021 Alain MOUSSET
30 juin 2021 Andrée DUVAL veuve CHENU

Noces de diamant



C'est entouré de leurs enfants, petits-enfants, famille et amis que Mr et Mme Beruel Henry et Michèle ont fêté leur Noces de Diamant afin de célébrer leurs 60 ans d'union.

Urbanisme 2021

Déclarations de travaux accordées

12 Hameau de la Ganterie	Véranda
14 La Ménaudière	Vélux
8 Rue du Tertre	Clôture
42 Rue du Tertre	Vélux
22 Le Mézeray	Clôture
1 Impasse des Genêts	Aménagement garage
Rue du Tertre	Clôture
12 La Gouhardière	Parement en pierres
5 Domaine du Tertre	Vélux
14 Le Perron	Bardage + toiture
24 Le Plessis Gestil	Clôture
Maisons Côtes d'Armor Habitat	Rénovation
19 La Ville es Boues	Changement de destination
10 Le Mézeray	Vélux
16 Lotissement La Houssais	Clôture
15 Rue des Ecoliers	Rejointement façade
13 Lotissement Les Vignes	Véranda + clôture et portail
6 Impasse Stendhal	Clôture
6 Rue Charles Baudelaire	Clôture + abri de jardin
2 la Coupaudais	Parement + toiture
4 Impasse Honoré de Balzac	Véranda
18 Rue du Clos de l'Épine	Abri de jardin
5bis Rue du Clos de l'Épine	Bornage de terrain

Permis de construire accordés

8 Impasse Victor Hugo	Maison individuelle
3 Rue des Prés	Maison individuelle
2 Impasse des Fougères	Maison individuelle
7 Rue des Prés	Maison individuelle
5 Rue des Prés	Maison individuelle
12 Le Perron	Rénovation + extension
12 Le Bois Picot	Préau
21 Rue du Chêne des Forts	Maison individuelle
24bis Domaine du Tertre	Maison individuelle
6 Impasse Gustave Flaubert	Maison individuelle
4bis Hameau de La Ganterie	Maison individuelle
3 Le Plessis	Garage + carport

Noces d'or

Mr et Mme Chatton Elie et Annie entourés de leurs enfants, petits-enfants, famille et amis ont fêté leur Noces d'or afin de célébrer leurs 50 ans de mariage.



Commune de Saint-Hélen

création d'une page Facebook pour proposer aux habitants des informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels et autres actualités...

N'hésitez pas à la rejoindre !



Et toujours d'actualité pour rester connecté à Saint-Hélen, l'application CityAll



Vie communale

France Relance : une mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique

Rapprocher le numérique du quotidien des Français, partout, c'est l'ambition de la mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique dans France Relance. **250 millions d'euros sont mobilisés** afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et en proximité de chez eux.

C'est par ce biais que le dossier de candidature porté par la commune de La Vicomté-sur-Rance, en partenariat avec Pleudihen-sur-Rance et Saint-Hélen a reçu un avis favorable et que Nohemy Adrian a été recrutée sur le poste de conseiller numérique pour une durée de 2 ans.

Le conseiller numérique doit veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et **accompagner la population dans la réalisation de démarches administratives en ligne.**



Trois types d'accompagnements vous sont proposés :

- Des permanences en libre-service avec accès à un ordinateur connecté à internet, en cas de besoin, Nohemy pourra vous accompagner.
- Des rendez-vous individuels d'accompagnement ou de formation
- Des ateliers collectifs et thématiques.



Lors de ces permanences, votre Conseiller numérique vous accompagne à l'autonomie dans les usages quotidiens du numérique : *découverte de l'informatique, premiers pas avec un smartphone, gérer un contenu numérique, utiliser Internet et les réseaux sociaux de façon éthique et citoyenne...*



Des services d'accompagnement sous forme d'**ateliers collectifs**, **ateliers individualisés** et/ou des **rendez-vous individuels**

abordent une large gamme de thèmes dont l'objectif est de rendre les outils informatiques et les technologies numériques accessibles à tous.

Exemple d'ateliers :

- Premiers pas avec une tablette
- Créer et gérer son adresse e-mail
- Apprendre à utiliser les messageries instantanées
- Gérer son contenu numérique (images, documents...)
- Naviguer sur Internet en toute sécurité
- Accompagnement aux démarches en ligne
- Prendre des rdvs médicaux en ligne



PERMANENCES

La Vicomté s/Rance

Tous les mercredis 12h30- 19h30
Espace public numérique
(à côté de la bibliothèque)

Pleudihen s/Rance

les lundis 12h30- 19h30
les mardis 9h-12h30 14h-17h30
Mairie de Pleudihen

Saint-Hélen

les vendredis 14h30-19h30
les samedis 9h-11h
Mairie de Saint-Hélen

Pour plus de renseignements



NOHEMY ADRIAN

Conseillère numérique pour
les communes de La Vicomté sur Rance,
Pleudihen sur Rance, Saint Hélen

Tel : 07 88 54 26 14

nohemy.adrian@conseiller-numerique.fr

Vie communale

Le Marché de producteurs

La convivialité, la sympathie et l'entraide règnent sur le marché de Saint-Hélen. C'est dans cette bonne humeur que ce mois-ci les producteurs se sont réunis pour fêter l'anniversaire de deux d'entre eux.

Samedi 11 septembre, c'est Gilles le producteur de volailles qui a fêté ses 54 ans et samedi 25 septembre c'est Martine, la reine des galettes et des crêpes qui a soufflé ses 53 bougies, accompagnée de son acolyte Chantal.

Entourés de leurs collègues de marché ils ont partagé le verre de l'amitié. Tous deux ont reçu des présents et ont partagé un très bon moment. Leur bonne humeur se fait sentir sur le marché et c'est ce que la population apprécie.

Les exposants et commerçants sont heureux de vous retrouver chaque samedi. Ils vous attendent nombreux pour favoriser l'économie locale et le circuit court.



Présents sur le marché :

Galettes et crêpes : Mme Martine Houitte et Chantal

Fournil du Tourne-sole : Mme Léa Clairon

Maraicher bio : M Guillaume clarin

Marin pecheur : M Julien Pecher

Crotichèvre : M Jérôme Grandais

Komi komi Udon : M Corentin Mauffret

Volailles : M Gilles Leforestier

Fruits et légumes : Mme Ryma boukhata

Olives : M Latmer Abdelilah

Douces saveurs créoles (restauration ambulante) :
M Lilian et Marie Pierre Le Guen

Enza ans co (produits siciliens) :

Mme Corinne Le Rouic *tous les 15 jours semaines impaires*

Bokoloko (du vrac en bocal) :

Céline *tous les 15 jours semaine paire.*

Pour que les marchés de nos campagnes perdurent, il faut continuer de s'y rendre et d'entretenir ce lien qui a été créé. Restons fidèles au marché, où la convivialité est présente et où des relations privilégiées existent entre les vendeurs et les acheteurs. **Nous comptons sur vous !**

Nous continuons à chercher de nouveaux producteurs locaux pour enrichir notre offre.

Contact :
Evelyne au 06.74.99.35.20

Les travaux sur la commune

■ Juillet 2021 : Création d'une rampe accès PMR pour la garderie et le centre de loisirs côté église.

■ Septembre 2021 : peinture routière.

Travaux à venir :

■ Aménagement paysager autour du Pump Track et du City Stade.

La municipalité a décidé de confier le projet d'aménagement paysager de l'espace de loisir accueillant le Pumptrack et Le City Stade, à la MFR (Maison Familiale Rurale) de Saint-Grégoire.

Les étudiants en BTS Aménagement Paysager sont venus sur site le 17 septembre, pour que Maël FELIN et Romain THOMAS leur expliquent le but du projet avec les attentes et les contraintes.

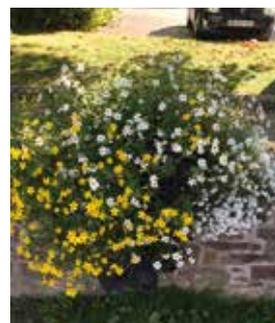
Dans un second temps, les élèves viendront faire un diagnostic du paysage courant octobre.

Les différents projets seront présentés aux élus en fin d'année scolaire.

La réalisation des travaux sera effectuée lors de leur seconde année de BTS.



Fleurissement annuel



*Nous adressons
toutes nos
félicitations à
nos employés
communaux pour
l'embellissement de
la commune...*

Jeunesse

Orlan Coattrieux

Jeune Champion de France de Kayak

A tout juste 14 ans, Orlan Coattrieux, héléennais, est déjà une graine de champion !

Il débute le kayak à l'âge de 8 ans et c'est seulement deux ans après qu'il commence la compétition dans cette discipline.

Au sein du club de la Rance, il souhaite tout d'abord découvrir les paysages, se divertir et apprendre. Il évolue jusqu'à remporter le plus haut titre.

Pendant la semaine du 6 au 11 juillet à Gravelines dans les Hauts de France, il décroche la 1^{ère} place en monoplace sur 500 m ainsi que la 1^{ère} place en biplace sur le sprint 500 m et la 1^{ère} place sur l'épreuve de distance de 3000 m avec ses coéquipiers.

Actuellement en classe de 3^{ème} à Dinan, il conjugue entre sa scolarité et le sport. L'année prochaine il aimerait intégrer une école à Rennes spécialisée dans les espoirs de la compétition en kayak.

Un bel espoir pour les plus jeunes et comme il le dit : "il faut foncer et surtout ne pas hésiter".

Si vous souhaitez soutenir Orlan dans son parcours, il recherche actuellement des sponsors pour lui permettre d'acquérir son kayak et financer ses études.

Vous pouvez le contacter via ses coordonnées ci-dessous.

Orlan Coattrieux tel : 07 66 62 21 80 • Mail : orlancoattrieux@gmail.com



Fin d'année scolaire

Les écoles reçues à la salle des fêtes

Le 25 juin 2021, les élèves de CM2 des écoles Émilie et Germaine Tillion et Saint-Yves ont été reçus à la salle des fêtes pour un goûter de fin d'année.

Il s'agissait de leur remettre une clé USB avec son étui qui les suivra dans leur parcours de collégien.

Bon vent à eux!



Jeunesse

Accueil de Loisirs

L'ALSH intercommunal de Pleudihen-sur-Rance, Saint-Hélen et La Vicomté-sur-Rance a fermé ses portes le 30 juillet dernier.

Il a accueilli en moyenne 136 enfants par jour dont 70 enfants de 3 à 6 ans sur le site de Saint-Hélen et 66 enfants de 7 à 12 ans sur le site de Pleudihen sur Rance.

Les enfants ont pu participer à de nombreuses sorties comme le Zoo de Champrépus, Cobac-Parc, Jardin de Brocéliande, Plage de la Ville Ger, Caserne des Pompiers à Dinan, poney...

Les enfants ont également pu s'adonner à des activités manuelles, sportives et artistiques. Ils ont eu le plaisir de partager avec leurs copains et l'équipe d'animation de bons moments et de clôturer le centre par une grande fête costumée, avec structure gonflable, petit manège, flash-mob...

À très bientôt pour de nouvelles aventures !



L'ALSH sera ouvert du 25 octobre au 5 novembre 2021 pour les vacances d'automne toutes les tranches d'âges seront cette fois-ci réunies sur la commune.

Renseignements :

Mairie de Pleudihen : 02.96.83.20.20 ou 06.68.19.26.46 José Escanez

Mairie de Saint-Hélen : 02.96.83.21.55 ou Mairie de La Vicomté 02.96.83.21.41 et sur www.saint-helen.fr

École Émilie et Germaine Tillion

La rentrée des classes s'est déroulée dans le respect du protocole sanitaire, les parents ont été accueillis dans la cour afin de permettre des échanges avec les enseignants.

Effectifs :

Cette année scolaire nous accueillons 103 élèves de la maternelle au CM2 :

- TPS/PS/MS (12+4)
- MS/GS (5 MS et 12 GS)
- CP/CE1 (18 CP / 4 CE1)
- CE1/CE2 (7 CE1 / 16 CE2)
- CM1/CM2 (15 CM1 / 9 CM2)

Des élèves de toute petite section seront accueillis à partir de Janvier 2021.

Activités et vie des classes :

Désormais l'école dispose d'un espace numérique de travail (ENT ONE) pour la deuxième année, cet espace est dédié à la communication avec les familles.

Le financement de cet ENT sera effectué par l'État dans le cadre d'un projet numérique financé pour moitié par la municipalité et le ministère de l'éducation nationale.

Nouveau projet d'école :



Un nouveau projet d'école a été rédigé pour les 5 prochaines années. L'objectif est de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, de favoriser l'autonomie et la coopération.



Les enseignants vont continuer à développer des pratiques actives pour motiver les élèves tout au long de leur parcours scolaire (ateliers, projets coopératifs).



Maternelles - Élémentaires, sorties et projets des classes :

Les classes devraient pouvoir assister à des spectacles dans le cadre de la programmation des Jacobambins.

Le 4 octobre dernier, les plus jeunes se sont rendus à Plancoët pour voir le spectacle "Chiffonnade" de la compagnie Carré Blanc proposé pour le festival "Premiers Emois".

Les classes de PS/MS et de CP/CE1 se sont inscrites à un projet en partenariat avec l'OCCE (office central de la coopération à l'école). Les PS/MS pour un projet artistique et les CP/CE1 pour un projet théâtral.



Les CM1/CM2 participeront au dispositif "petites cartes postales chorégraphiques". L'objectif est de mettre en lien la danse et le numérique. Une chorégraphie sera créée par les élèves et des "cartes postales" seront fabriquées avec des outils numériques. Pour ce projet, les élèves seront accompagnés par une danseuse (Anaïg Leroy).

Cette année la classe de voile aura lieu, elle se déroulera en juin 2022 à Lancieux avec les CM1/CM2.

La natation, activité toujours plébiscitée par les élèves, a repris en septembre pour les CP, les CE1 et les CE2 qui se rendent cette année à la piscine des Canetons de Dinan.



Composition de l'équipe éducative :

Corinne Calvé, directrice : classe de PS/MS, Sylvia Charpentier, classe de MS/GS, Isabelle Daneau, classe de CP/CE1, Franck Gilbert, classe de CE1/CE2, Marion Poirier, classe de CM1/CM2.

La décharge de la Directrice est le Mardi.

Véronique Jourdan et Sabine Siegler, ATSEM des classes maternelles.

AESH : Marie Guillemer, Christophe Hervé, Maud Cerede

Pour les inscriptions à l'école, contacter la Directrice au 02 96 83 26 78

ou à l'adresse mail suivante : ecole.0221114s@ac-rennes.fr

École Saint-Yves

Au moment de débiter mes nouvelles fonctions en tant que chef d'établissement de l'école Saint Yves, j'ai du, au bout de deux jours, fermer deux classes pendant une semaine pour cause Covid.

L'année commençait bien...

Malgré ce début d'année particulier, toute l'équipe éducative s'est mobilisée pour proposer des actions pédagogiques en lien avec le souci d'éduquer les enfants à une conscience environnementale toujours plus forte. Nous poursuivrons cette année le projet EcoLabel initié l'an dernier par l'équipe enseignante. "Un projet doit se construire dans le temps pour que les enfants se l'approprient et ainsi, puissent le développer et y contribuer par des actions simples et responsables".

Nous travaillerons tout au long de l'année au recyclage de différents matériaux (bouchons, brosses à dents, journaux...) mais également, limiter le gaspillage du pain.

"Le vendredi, c'est fruit" slogan et action ont été mis en place à partir du 1^{er} octobre pour limiter les emballages plastiques pendant la collation de la matinée.

Par ailleurs, nous avons retenu un thème général sur l'année intitulé : "A la découverte de notre Bretagne", différentes actions, sorties scolaires et découvertes en tout genre viendront enrichir la connaissance et la culture de tous les élèves.



La célébration de rentrée a eu lieu le vendredi 24 septembre à 10h00 à l'église de Saint-Hélen et a été célébrée par le Père Aimé Ouattara.

Je suis heureux qu'après cette rentrée mouvementée, l'école est pu rouvrir et ainsi pouvoir de nouveau accueillir tous les enfants qui nous sont confiés.

Fabien de VAUBLANC
Chef d'établissement École Saint-Yves

Accueil Périscolaire

L'accueil périscolaire, est un service proposé aux familles en lien à l'école, et il se déroule sur les heures qui précèdent et suivent la classe et qui a pour but l'encadrement des enfants scolarisés.

Il s'agit :

- De la période d'accueil du matin avant la classe et du soir après la classe.
- Du temps méridien entre la fin de la classe du matin et la reprise dans l'après-midi.

Si le lieu d'accueil est situé dans l'enceinte de l'école (en temps normal), l'équipe n'est pour sa part pas enseignante mais composés d'agents communaux.



Gwendoline et Audrey

Du matériel a d'ailleurs été acheté cet été pour que les enfants se divertissent pendant le temps méridien et la garderie.



Mais l'accueil périscolaire c'est aussi le temps de la restauration scolaire avec Marion et Gaëtan.



Valerie et Caroline



Sabine et Veronique



Marion et Gaëtan

Là aussi du matériel a été acheté pour un montant de 23 695,86€ et subventionné à hauteur de 15 479,80€ (soit un reste à charge de 8 216,06€ à la commune) dans le cadre de France Relance.



Ce dispositif de soutien spécifique vise à aider des petites communes à investir pour la mise en place des mesures issues de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018, dite "loi EGalim", dans leur service de restauration scolaire.

Enfance

La loi EGALIM dans notre cantine

La loi Egalim du 1^{er} novembre 2018 vise entre autre, à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous :

- 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité dans la restauration collective à partir du 1^{er} janvier 2022 (nous sommes passés de 2% de produits bio et 8% de produits locaux ou labellisés en 2018 à 5% de produits bio et 31% de produits locaux ou labellisés en 2020).

- diversifier les sources de protéines (environ un repas végétarien par semaine)

- intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire (projet Zéro Déchet Zéro Gaspillage avec Dinan Agglomération).

Nous sensibilisons les enfants qui mangent à la cantine grâce à des projets avec Dinan Agglomération, notamment la pesée des déchets de cantine.

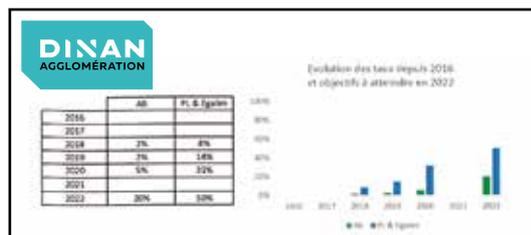
Cela nous a aidé à établir un plan d'action pour nous améliorer :

- réétudier le grammage en fonction de l'âge des enfants,
- servir le pain en 1/2 ou 1/3 de tranche, instaurer un chef de table anti gaspi,
- agir sur la présentation des plats,
- servir les fruits en quartiers,
- mettre en place le tri et la pesée à chaque fin de service,
- installer un composteur,

Même si tous n'est pas encore en place, nous y travaillons.

Cela passe aussi par l'obligation, pour les parents, de prévenir la mairie le plus tôt possible (avant 9h) en cas d'absence de l'enfant afin que les cuisiniers ajustent au mieux le nombre de repas à préparer.

Depuis septembre 2020, nous avons réinstauré une commission cantine avec 2 élèves de CM1-CM2 de chaque école, avec un enseignant de chaque école, Marion de la cantine et 2 à 3 élus. La commission se réunit une fois par trimestre pour échanger sur les attentes et les attendus de tous les partenaires.



Loi EGALIM
1^{er} novembre 2018

LOI ISSUE DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

156 000 participants, 69 articles, 300h débat, 5 000 amendements

QUE DIT LA LOI ?

3 OBJECTIFS SIMPLES : meilleure rémunération, meilleure qualité, saine, sûre, durable

CE QU'IL FAUT RETENIR !

20% bio à la cantine & 50% produits de qualité

EN RESTAURATION COLLECTIVE

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE : 1 repas végétarien 1 fois par semaine

INFORMATIONS : consultation des menus par voie électronique

LABELS : AB, Bio, Produits locaux et de qualité, etc.

meal canteen

Associations

Club de l'amitié

Le club de l'amitié a repris ses fonctions tous les premiers mardis de chaque mois.

Pour ses jeux : Belote, Aluette, Triominos, Scrabble, Boules bretonnes, Marche, etc... Puis petit goûter à 16h00. Si vous êtes jeune retraité venez nous rejoindre, nous serons ravis de rajeunir notre club.



Le 20 Octobre, a eu lieu notre potée avec **Le Chêne au Loup** et pour la danse **Sylvere Burlot**.

Bien évidemment le **Pass Sanitaire** était obligatoire et contrôlé pour toutes les activités du club. Le repas de Noël aura lieu le 15 décembre, mais réservé seulement aux adhérents du club.

Nous avons repris la gym douce tous les vendredis de 10h45 à 11h45 salle de Coëtquen, possibilité de s'inscrire au 06/07/81/82/87. La Présidente : Colette Junguene .

Évasion Hélenaise

Comme vous avez pu le constater, le bureau de l'Évasion Hélenaise a pris la décision d'annuler l'édition 2021 de la course sur prairie du fait de la détérioration du contexte sanitaire et des contraintes imposées aux organisateurs.

Le bureau et les bénévoles restent très motivés et souhaitent de tout cœur pouvoir reporter cette première édition en 2022.



Comité des fêtes

Après plusieurs mois d'absences obligées par le Covid 19, le Comité des fêtes fait son assemblée le 5 novembre à 20 heures à la maison des associations.

Comme vous êtes nombreux à nous demander le repas créole et la Saint-Sylvestre, et d'autres festivités, je vous invite à ce jour de nous rejoindre afin de refaire le bureau pour 2022.

Société de chasse La Hélenaise

Le Calendrier des jours de chasse en forêt de Coëtquen pour la saison 2021/2022 est consultable en mairie ou sur le site internet.



Associations

Amicale Laïque

ESCLAFFADES 2021

Sur l'été 2020, la plupart des festivals et événements artistiques avaient dû être annulés à cause des mesures sanitaires liées au coronavirus. Cet été, la situation était encore compliquée, mais il était possible de relancer certains événements.



Les Esclaffades, après mûre réflexion, ont décidé d'inviter le public à une forme ré-inventée du festival. Quatre rendez-vous ont été proposés les 27 juin, 17 & 18 juillet et 8 août. Les spectateurs ont pu, au cours de cette 4 journées, découvrir les spectacles teintés d'humour de 9 compagnies de musique, de théâtre, de cirque...



Cette nouvelle organisation a permis d'accueillir 3 000 spectateurs enchantés de retrouver le chemin des Esclaffades.

Nous espérons, qu'en 2022, nous pourrions à nouveau organiser le festival avec son univers festif et original, où petits et grands partagent, ensemble, le plaisir de la découverte et des sourires.

Les Esclaffades se dérouleront les 9 et 10 juillet, à noter sur vos agendas.

Si vous souhaitez rejoindre la "Team Bénévoles" des Esclaffades, envoyez-nous un message sur esclaffades@orange.fr.

Les Esclaff'Jeux 2021

Prévu au mois de novembre, l'organisation de cet événement dédié aux jeux de société, nécessite une nette amélioration de la situation sanitaire. En effet, la proximité des joueurs, la manipulation de cartes, de dés, de jetons... demanderait un allègement important de la mise en place des gestes barrières. Nous vous tiendrons au courant de la décision de le maintenir ou non.

Autres manifestations

Le voyage prévu au Festival Interceltique de Lorient et le projet de Troc Plantes n'ont pas pu se réaliser compte-tenu de la situation et sont reportés à l'an prochain.

Activité Yoga

Les cours, encadrés par Bernard Gaudin, ont repris. Horaires et contact sur le tableau récapitulatif.

ACTIVITÉS À ST-HÉLEN 2021-2022

YOGA
*Harmonie
du corps et de l'esprit*
Salle Coëtquen
Mercredi 20h00-21h00
Mercredi 9h30-10h30
+ 20 minutes de méditation à
chaque séance

TAÏ CHI CHUAN
*Gestuelle énergétique
chinoise*
Salle Coëtquen
Lundi 19h00
Mercredi 18h30



Animateur diplômé Bernard Gaudin

Début des cours à partir du 6 septembre
Inscriptions sur place 1^{ère} séance d'essai gratuite

Tarif : 120 € / an + 45 € d'adhésion

Tarif dégressif pour les couples

Possibilité de régler en 3 fois

Renseignements au 06 71 64 79 66

Organisation AL Saint-Hélen

Studio Danse Émeraude

C'est la rentrée !

Reprise des cours de danse à partir du lundi 6 septembre. Il est encore possible de s'inscrire !

**Cours de danse
classique
et modern'jazz
pour tous les
niveaux
à partir de 4 ans**

Le 1^{er} mois est à l'essai gratuitement pour les nouveaux élèves !



Renseignements :

par téléphone au 06 88 14 24 62

ou par mail : studiodanseemeraude@gmail.com

Zumba

Peña Latina cours de danse



2 lieux :

Saint-Hélen
Salle polyvalente
Rue des Écoliers

Saint-Pierre-de-plesguen
Complexe sportif (ancien dojo)
rue de l'Égalité

Les mercredis :

17h45 - 18h35 • Zumba Kids
19h00 - 20h00 • Zumba Adultes
20h00 - 21h00 • Line Latin Dance

Les samedis :

10h00 - 11h00 • Salsa Débutants
11h00 - 11h50 • Zumba Kids
12h00 - 18h35 • Zumba Adultes

Site : penalatina.fr • Tél. 06 26 46 75 36

DAME DE COMPAGNIE, POURQUOI ?

Sa présence apporte des échanges agréables, ouverts, variés et rassurants grâce à un florilège d'expériences dans les domaines humains et artistiques.

C'est aussi prend, e soin de la personne par l'écoute, le partage, l'attention. Et pourquoi ne pas l'aider à raviver aussi son histoire de vie, si riche et importante à transmettre, par des anecdotes ou des souvenirs?

Vous partez en week-end ou pour diverses sorties ou chez des amis ou pour un bord en mer...

Je suis là pour alléger, voire estomper le vide de votre absence par ma présence bienveillante, ma gaieté et une grande capacité d'écoute.

Cet accompagnement s'inscrit en fait tout naturellement dans le cheminement du fil d'Ariane de ma vie, colorée telle une mosaïque, mais toujours en lien avec l'humain.

Je le propose étant à la retraite depuis peu et m'installant à Saint-Hélen (près de Pleudihen).

Au plaisir de vous rencontrer...

AMINTHE

AMINTHE - Sylvie BREDIF aminthe@sfr.fr • 06 24 43 20 15

* DE d'infirmière - Grande expérience de suivi à domicile

* 15 ans dans le domaine psy: Ste-Anne et médico-social.

* Parcours artistique

* Autonome (voiture).



Pensez à vous inscrire sur la liste électorale !

L'inscription peut se faire à l'accueil de la mairie ou sur le site "service-public.fr".

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. S'il est possible de s'inscrire toute l'année, il faut toutefois faire cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.



Les prochaines élections se tiendront :

- Les 10 et 24 avril 2022 pour les présidentielles
- Les 12 et 19 juin 2022 pour les législatives.

« Reprendre pied et aller de l'avant ! »

Saint-Hélen • Jeudi 18 novembre

Nos habitudes de vie comme notre rythme au quotidien ont été brutalement chamboulés par la crise sanitaire. Après un temps de sidération, chacun a appris à accepter ces changements avec plus ou moins de facilité.

Aujourd'hui, nous retrouvons peu à peu notre liberté et les restrictions se font progressivement moins contraignantes. Pour autant, même si la vaccination avance et laisse entrevoir le spectre d'un retour à la normale, nos modes de vie ont été durablement bousculés, et avec eux, notre état émotionnel reste souvent encore fragilisé. Alors, comment continuer à s'aider à aller de l'avant en dépit des contraintes et des craintes ?

En partenariat avec l'association Brain Up, la commune de Saint Hélen vous propose de participer à ce programme « Crise sanitaire - reprendre pied et aller de l'avant ! »

Une première conférence aura lieu le jeudi 18 novembre de 10h à 12h à la salle Coëtquen, rue des écoliers - descente de l'église à Saint Hélen. À partir de la semaine suivante, vous pourrez participer à un atelier qui aura lieu chaque semaine (les jeudis 25 novembre et 2-9 et 16 décembre 2021), également à la salle Coëtquen de 10h00 à 12h00.

Vous aurez l'occasion d'exprimer votre situation et vos ressentis. L'intervenant – professionnel en psychologie – vous conseillera sur la manière de s'adapter à ces nouvelles conditions, et d'avoir confiance en soi comme en l'autre. Le partage d'expériences au sein du groupe ouvrira à l'échange de bonnes pratiques pour aller de l'avant et sortir de cette crise sanitaire "par le haut".

L'inscription est obligatoire auprès de la mairie au 02 96 83 21 55 ou par mail à mairie.st.helen@wanadoo.fr

Nombre de places limitées à 15 participants et passe sanitaire obligatoire.

Ce programme est financé grâce au soutien du CCAS, de la mairie de Saint Hélen et de la Conférence des financeurs des Côtes d'Armor.



Ouverture Poterie La Cabane : un atelier, deux céramistes



Après s'être formés à la céramique en Bourgogne pendant plusieurs années, Lucie Crouan et Sylvain Lequenne ont installé leur atelier de poterie à Saint-Hélen début 2020 à la Ville es boues. La cabane est à la fois un lieu de création, d'exposition et de transmission.

Lucie Crouan (Lux céramique)

Pièces uniques, sculpturales, en grès brut, modelées au colombin

www.luxceramique.com

06 42 03 83 80



"La céramique est pour moi un médium qui me permet de m'affranchir des frontières entre art, artisanat et design. Mon travail s'attache à la forme et parfois à la fonctionnalité des objets du quotidien mais surtout à leur dimension symbolique et poétique."

Sylvain Lequenne (Atelier amphotère)

Bols uniques en grès, décorés et émaillés pour un usage quotidien

www.atelieramphotere.com

06 67 84 97 72

"Inspiré par l'archéologie et la création contemporaine, mon travail s'inscrit dans une démarche expérimentale et instinctive. À l'image de la gastronomie qui me nourrit, j'envisage la céramique comme le résultat d'une subtile alchimie des éléments primaires. Je conçois chacune de mes pièces comme un objet unique destiné au quotidien et qui, je l'espère, traversera les siècles."



Depuis cet été, l'atelier est ouvert au public. Si l'envie vous dit de découvrir leurs univers ou de vous initier à la céramique, n'hésitez pas à passer le portail ! Ils vous accueillent également sur rendez-vous.

Pour toute information relative au cours, vous pouvez contacter Lucie au 06 42 03 83 80 ou consulter le site internet de La Cabane : <https://luciecrouan.wixsite.com/poterielacabane>

Le Secours Populaire, une dynamique pour la solidarité



Sur le Pays de Dinan le Secours Populaire est présent à la fois sur l'aide alimentaire, le vestimentaire, l'accompagnement des personnes et des familles dans leurs démarches et leurs droits (logement, santé, vacances, culture, loisirs, sport,

insertion,...), l'apprentissage du français ainsi que la lutte contre l'illettrisme ou la fracture numérique. Si vous vous retrouvez en difficulté, n'oubliez pas que la porte du Secours Populaire est toujours ouverte et que vous y serez reçu avec sourire et bienveillance.

Particularité locale, le Secours Populaire s'est par ailleurs investi, en partenariat avec l'association "Le jardin des petits écoliers", dans la création d'un jardin solidaire... trois champs cultivés en bio sur trois communes différentes, soit une surface totale de 12 000 m², par des bénévoles, des élus communaux et des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Cette activité permet de produire des légumes de qualité pour toutes et tous (14 tonnes en 2020), mais elle permet aussi de recréer du lien social, de reprendre confiance et de retrouver le chemin de l'emploi.

Tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice, en participant aux activités bénévoles de notre association ou par des dons financiers ou matériels qui garantissent la continuité de nos actions. Ensemble, construisons et faisons vivre la solidarité !



Secours Populaire du Pays de Dinan - 19, boulevard de Préval 22100 Quévert 02 96 85 21 50 - spfdinan@orange.fr

Distribution alimentaire : mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00

Boutique solidaire : mercredi, vendredi et samedi après-midi de 13h30 à 16h30

Synthèse du radar pédagogique :



Dans le cadre de la prévention et de la sécurité routière, nous avons demandé à la Préfecture des côtes d'Armor d'installer un radar pédagogique sur les secteurs de la Ganterie et du bourg de Saint-Hélen sur la période du 24 JUIN au 22 JUILLET dernier. Nous avons réalisé ainsi trois mesures différentes (1 sur la Ganterie, et 2 sur le Bourg).

Dans la suite de cet article, lorsque l'on parle de Véhicules « ENTRANTS », on parle de véhicules qui se dirigent vers le radar (affichage face aux conducteurs).

Les véhicules « SORTANTS » quant à eux arrivent dos à l'affichage.

Cette notion est importante car vous constaterez que lorsque l'on ne voit pas l'affichage du panneau, les vitesses sont supérieures.

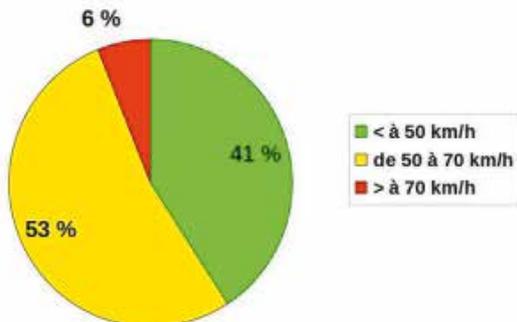
HAMEAU DE LA GANTERIE

Les mesures sur le secteur de la Ganterie ont été réalisées entre le 24 Juin et le 7 Juillet dernier.

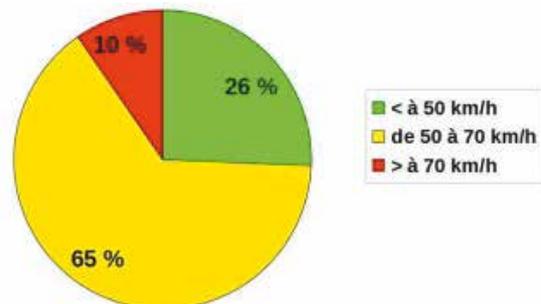
En préambule de cette synthèse, une demande d'analyse du trafic et des vitesses auprès de l'unité sécurité routière de la Direction départementale des territoires et de la mer avait été formulée par la commune en Mars 2021 et un système de comptage avait été installé au milieu du hameau sur la RD 795. Ce comptage avait été réalisé sans positionnement de radar et donc sans indication de son existence aux usagers de la route.

En résumé, voici les résultats de 2021 basés sur un trafic d'environ 6500 Véhicules :

Sens DINAN-DOL:



Sens DOL-DINAN:



La conclusion est que **40% des usagers respectaient la limite de vitesse** dans le sens DINAN-DOL et **SEULEMENT 26 %** dans le sens DOL-DINAN.

Voici maintenant le résultat du RADAR PEDAGOGIQUE récemment installé :

Environ 6900 véhicules ont emprunté ce secteur dans le **sens DOL vers DINAN** (Affichage face aux conducteurs). Les vitesses observées sont décrites ci-dessous :



Environ 8000 véhicules l'ont emprunté dans l'autre sens DINAN vers DOL (Affichage dos aux conducteurs)

Les vitesses observées sont décrites ci-dessous :



La conclusion est que **65% des usagers respectent la limite de vitesse** dans le sens DINAN-DOL et **77 % la respecte** dans le sens DOL-DINAN.

LE BOURG

*Les mesures sur le secteur du Bourg
ont été réalisées entre le 8 Juillet et le 22 Juillet dernier.*

Voici la synthèse des mesures observées pendant cette période :

Le radar a tout d'abord été positionné

- En face du monument aux morts jusqu'au 15 Juillet puis déplacé
- en face de l'église à partir du 15 Juillet.

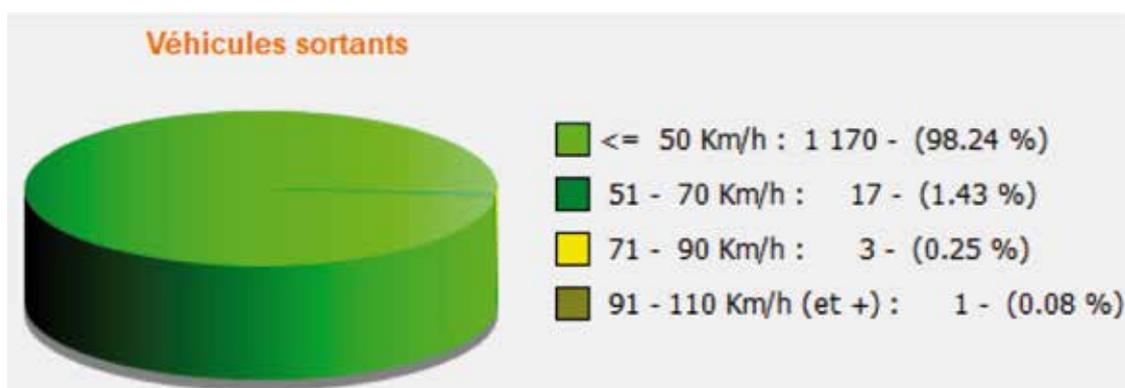
Du 8 au 15 JUILLET, Environ 1000 véhicules ont emprunté ce secteur dans le sens CIMETIERE vers BOURG (Affichage face aux conducteurs).

Les vitesses observées sont décrites ci-dessous :



Environ 1200 véhicules ont emprunté ce secteur dans le sens BOURG Vers CIMETIERE (Affichage dos aux conducteurs).

Les vitesses observées sont décrites ci-dessous :



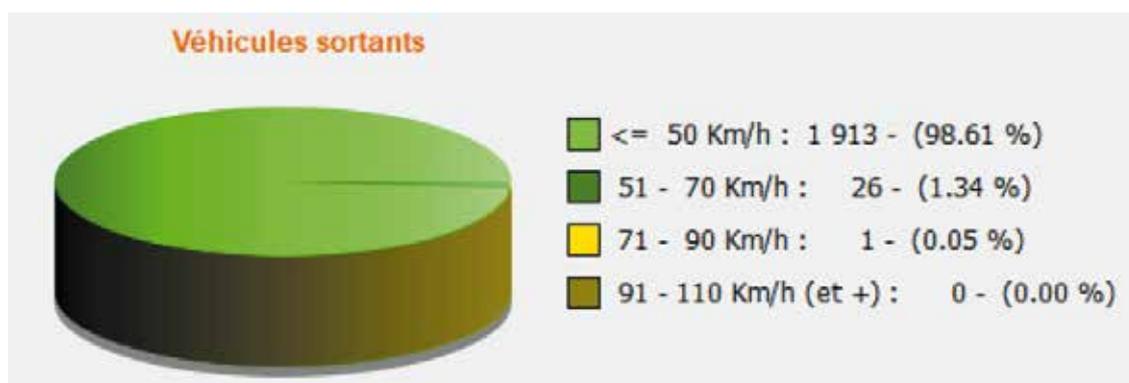
Du 15 au 22 JUILLET, environ 2000 véhicules ont emprunté ce secteur dans le **sens CIMETIERE vers BOURG** (Affichage face aux conducteurs).

Les vitesses observées sont décrites ci-dessous :



Environ 2000 véhicules ont emprunté ce secteur dans le **sens BOURG Vers CIMETIERE** (Affichage dos aux conducteurs).

Les vitesses observées sont décrites ci-dessous :



La conclusion est que **98% des usagers respectent la limite de vitesse** dans notre bourg et donc à proximité de nos écoles et ce quel que soit le sens de circulation.

Nous constatons ainsi que lorsqu'un RADAR est positionné, la vitesse globale observée est diminuée (par rapport aux relevés de 2021 **sur la Ganterie**), et elle l'est encore plus lorsque l'affichage de ce radar fait face aux conducteurs.

Nous regrettons cependant que ces chiffres soient si élevés sur ce secteur pour les véhicules roulant à plus de 50Km/H !

Aussi, nous allons à nouveau nous rapprocher du Chargé de mission Sécurité routière auprès de la Préfecture des Côtes d'Armor afin d'évaluer l'ensemble des travaux d'aménagement précédemment réalisés sur le secteur de la Ganterie et étudier avec lui les possibilités d'amélioration. Nous gardons bien évidemment à l'esprit qu'il s'agit d'une route départementale et que ces aménagements sont soumis à leur autorisation.

Dinan Agglomération

Propriétaires occupants, bailleurs Locataires

Syndicats de copropriétés
Sociétés Civiles Immobilières
Occupants à titres gratuits



Je RÉNOVE mon LOGEMENT et DIMINUE mes FACTURES

Des conseillers de Dinan Agglomération vous accompagnent dans votre projet !

- > Vous souhaitez connaître des astuces pour diminuer vos consommations et alléger vos factures ?
- > Vous avez un projet de construction, de rénovation? Des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation?
- > Vous souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre, et avoir un avis neutre ?

Se poser toutes les questions, c'est poser les bases de la réussite de son projet.
Contactez :



Propriétaires de logements

Séniors et/ou personnes en situation de handicap

Je RENDS mon LOGEMENT ACCESSIBLE



Des conseillers de Dinan Agglomération vous accompagnent dans votre projet !

- > Vous souhaitez adapter votre logement pour le maintien à domicile ? (installation de bacs de douche extraplats, d'un monte-escalier, de rampes, etc.)
- > Vous avez un projet de rénovation lié à la perte d'autonomie de personnes âgées et/ou handicapées?
- > Vous souhaitez connaître les aides financières existantes ? Des visites à domicile sont possibles pour vous aider à identifier vos besoins

Se poser toutes les questions, c'est poser les bases de la réussite de son projet.
Contactez :



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

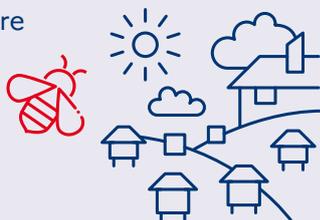
TRAVAUX D'ADAPTATION

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne



COVID-19 : FAITES VOTRE RAPPEL pour prolonger l'efficacité du vaccin !

- Pour les plus de 65 ans et les personnes à risque de forme grave : 6 mois après la dernière injection
- Pour les personnes sévèrement immunodéprimées : 3 mois après la dernière injection
- Pour les personnes ayant reçu le vaccin Janssen : 4 semaines après la première injection



Infos pratiques

Recyclerie du bassin Rance Emeraude : je donne, tu donnes... nous réutilisons, nous recyclons !



Depuis quelques semaines, un groupe facebook visant à mettre en relation les personnes souhaitant se débarrasser d'objets ou de matériaux et celles souhaitant les récupérer pour les réutiliser, les transformer est à disposition des usagers et professionnels du territoire Rance Emeraude.

Le volume très important d'objets mis en déchetterie et le gaspillage de matériaux et d'énergie que cette habitude représente doivent pousser les citoyens à s'interroger sur leurs pratiques de consommation. Déposer ses objets inutiles sur la Recyclerie virtuelle permet de lutter efficacement pour économiser

l'énergie et les matières premières, tout en réduisant le coût du traitement des apports en déchetterie pour les Collectivités.

C'est un premier pas en faveur d'une économie circulaire locale.

Une recyclerie virtuelle ne nécessite aucun frais particuliers pour le stockage ou la manutention et est donc 100% utile.

Comment ça marche ?

Concrètement, quelqu'un souhaitant se débarrasser d'un objet le prend en photo et publie un post indiquant le lieu de retrait sur le groupe après avoir demandé à y adhérer.

L'internaute intéressé envoie un message en retour pour convenir des modalités de retrait.

Simple et efficace.

<https://www.facebook.com/groups/recyclerieranceemeraude>

Collect'-mobile, un geste pour ma ville

Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ?

Ces millions de smartphones, c'est autant de matières premières rares confisquées.

On considère que 80,7% d'un smartphone peut être récupéré pour fabriquer de nouveaux produits. Et pourtant, seulement 15% des 26 millions d'appareils vendus chaque année sont collectés pour être recyclés.

Grâce à sa filière de recyclage, Orange offre une seconde vie à vos anciens mobiles oubliés.

La collecte se déroulera
du 11 octobre au 26 novembre 2021
dans votre Espace Public Numérique
à la mairie.

Venez déposer vos mobiles, tablettes ou accessoires mobiles (chargeurs, oreillettes...).

Donnons une seconde vie à nos téléphones

Recycler votre mobile, c'est contribuer à :



Créer des emplois

En France :
pour 25000 téléphones recyclés,
1 emploi est créé ou maintenu.

En Afrique :
5 ateliers et 27 emplois créés
depuis 2010 pour collecter
des déchets de mobiles et
les renvoyer en France
(pour les recycler).



Préserver l'environnement

Les mobiles non réutilisés
sont recyclés et leurs
matériaux récupérés par
un éco-organisme.



Soutenir Emmaüs International

10% des mobiles issus du
recyclage sont reconditionnés
et revendus au profit du réseau
Emmaüs International.



bienvivreledigital.fr



Infos pratiques

Le P'tit Café des Aidants

Suite à l'invitation du CCAS de Lanvallay pour élargir leur dispositif en place depuis 3 ans, le Centre Communal d'Action Social de St Hélien a décidé de rejoindre le dispositif "Le P'tit café des aidants" avec 4 autres communes voisines.

Mais c'est quoi un aidant ? C'est une personne qui apporte une aide régulière à un proche en situation de maladie ou de handicap.

Ainsi ce dispositif leur permet d'échanger, de partager leurs interrogations, leurs réflexions, dans un cadre convivial, autour d'un café ou d'un thé.

Après une première séance d'accueil des participants, chacune des rencontres suivantes sera consacrée à une thématique qui sera discutée, débattue entre tous, avec l'accompagnement d'une professionnelle : Sylvie Pecqueur.

En bref, que va-t-on chercher au P'tit Café des Aidants ?

Prendre du temps pour soi et passer un moment convivial.

Se sentir moins seul et échanger avec des personnes vivant des situations similaires.

Recueillir des informations sur les dispositifs existants.

Prendre conscience de la nature de son engagement auprès de son proche.

Construire des projets pour soi et avec son proche.

Ouvert un lundi par mois de 14h00 à 16h00 à la bibliothèque de Lanvallay

Gratuit et ouvert à tous.

Contact : mairie de Lanvallay au 02 96 39 15 06 ou par mail : ccas@lanvallay.fr



P'tit Café des Aidants

Ressource
Écoute
Convivialité

Animé par une psychologue

Ouvert un lundi par mois de 14h00 à 16h00
Bibliothèque de Lanvallay

Proche aidant : soutenir, guider un proche en situation de dépendance...

GRATUIT

1^{er} contact individuel
02 96 39 15 06
ccas@lanvallay.fr

Réglisse est adorable,
dommage qu'il ne ramasse pas
ses crottes lui-même.



**Protéger
les eaux du littoral**

NOUS AVONS TOUS À Y GAGNER

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Les déjections canines sur les plages et dans les caniveaux finissent toujours dans la mer et la polluent.

La solution ? Ramassez et jetez à la poubelle les crottes de vos petits compagnons.



Recensement Militaire



Vous venez d'avoir 16 ans :

pensez au recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Pièces justificatives à apporter :

- ▶ Livret de famille
- ▶ Carte d'identité
- ▶ Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

HEURES D'OUVERTURE

Déchetterie de Conillé

02.96.88.23.22

Ouverture

lundi - mardi - vendredi - samedi

Horaires

8h45 - 12h30 et 14h00 - 17h45

RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Semaine Paire

Afin de conserver une fréquence de collecte sélective tous les 15 jours pour les usagers, nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, le ramassage des sacs jaunes se fera les semaines paires.



Journées Européennes du Patrimoine à Saint-Hélen



Lors des journées européennes du patrimoine qui ont eu lieu les 18 et 19 septembre 2021, organisées en partenariat avec les communes de Pleudihen sur rance et la vicomté sur rance, ce sont près de 120 personnes qui ont pu visiter le château de Coëtquen (sa cuisine, ses tours, ses cheminées..).



Un grand merci à Jacques et Claire qui nous ont ouvert les portes du château.



Les informations culturelles et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de la publication : **Marie-Christine Pinard**

Rédaction : **Secrétaires de Mairie et Membres de la Commission Communication**

■ Conception : **Pépito-Créations - 06 67 47 35 44 • pepito-crea@orange.fr.**

Impression : **Impri'Media Bretagne • ZA - Impasse de la Rabine Verte • 22100 St-Samson-sur-Rance • 02 96 39 23 50**

